

Les collégiens prêts à conduire un deux roues !



Les collégiens prêts à conduire un deux roues !

Mardi 28 mars, les deux classes de quatrième du collège Gabriel Séailles avaient rendez-vous avec Claude Sere de la Prévention Routière et Jérémie de Sousa, directeur d'auto-école à Vic-Fezensac.

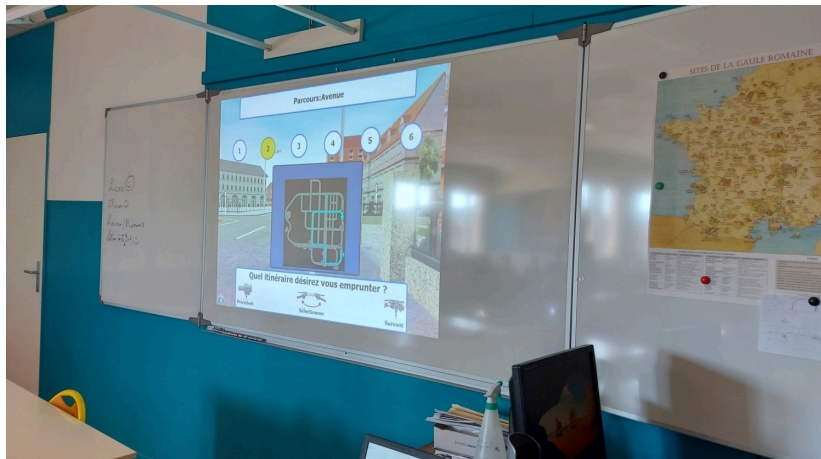
Tous deux intervenaient pour une sensibilisation à l'utilisation des deux roues.

A cet effet, quel meilleur outil qu'un simulateur deux roues qui s'apparente aux jeux vidéos auxquels les adolescents sont habitués ?

On s'installe dans le simulateur comme sur un véritable deux roues, on démarre et on réalise tout un parcours semé d'embûches que l'on visualise à l'écran.



On peut choisir la version ville ou campagne, la version jour ou nuit.



En préambule, Claude Sere et Jérémie De Sousa expliquent aux collégiens que leur objectif est de les sensibiliser aux dangers de la route et de tester leur capacité à repérer les situations à risque. à y faire face. à anticiper les dangers...

A tour de rôle, les élèves passent sur l'appareil avec plus ou moins de bonheur.



Si certains font un sans faute, l'accident est inévitable pour d'autres !

Il faut reconnaître que le parcours n'est pas de tout repos : véhicules qui doublent sans avertir, véhicules à l'arrêt sur la chaussée, véhicule de secours à laisser passer, portière qui s'ouvre brusquement à éviter...

Il faut avoir l'oeil, surveiller son rétro et réagir à temps.



Manuel Henon, principal, se félicite de ce type d'intervention auprès des 4èmes à un âge où ceux-ci sont aptes à conduire un deux roues mais à un âge aussi où ils se sentent invincibles !

Cette intervention vient compléter celles de la Prévention Routière auprès des classes de 5ème et des classes de 3ème.

A l'issue de ces interventions, les élèves valident l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) de premier niveau pour les 5èmes, et l'ASSR de niveau 2 pour les 3èmes.

Il s'agit d'épreuves comportant vingt questions à choix multiples illustrées de séquences vidéo ou d'images réparties selon des thèmes et catégories d'usagers.

Les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 10/20 pour que l'attestation leur soit délivrée par le responsable de l'établissement.

